



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2026/3641

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

Permis d'urbanisme ~~permis d'urbanisme de constructions groupées permis d'urbanisation modification d'un permis d'urbanisation certificat d'urbanisme n°2~~

La demandeuse est **Madame Asmaa EL HARRIF** demeurant à **avenue Reine Astrid 68-boîte 3 à 4900 SPA**.

Le terrain concerné est situé à **rue des Chalets 5 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et cadastré **SERAING, 9e division, section B, n° 201 A 2**.

Le projet vise à **"construire un immeuble comprenant trois logements"** et présente les caractéristiques suivantes :

L'autorité a décidé, avant délivrance éventuelle d'un permis d'urbanisme, d'informer les citoyens dudit projet, leur permettant ainsi de faire part de leurs éventuelles remarques.

Article D.VIII.13 du CoDT : "L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article ~~D.IV.40 - R.IV.40-1~~ - D.VIII.13 - du CoDT.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Franco D'ARCONSO (04/330.84.07)**.

L'enquête publique est ouverte le 19 octobre 2026 et clôturée le 2 novembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, **2 novembre 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Franco D'ARCONSO
Technicien

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE